

Compte rendu de la rencontre de la TRGIRTO

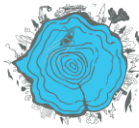
La séance du 19 juin 2025

Date : Séance du jeudi 19 juin 2025
Heure : De 9h00 à 12h30
Endroit : En mode virtuel sur Teams



Représentants

Groupe sectoriel	Nom	Organisme	Présent	Absent
Groupe Matière ligneuse	Jean-Paul Sénéchal	Groupe Crête	X	
	Dominik Chartier	Produits Forestiers Résolu	X	
	Christian Picard	Commonwealth Plywood	X	
	Charles St-Julien	Lauzon Ressources forestières	X	
Groupe Faune	François Trottier	Association des pourvoiries de l'Outaouais	X	
	Andrée Bertrand	Association des ZEC de l'Outaouais	X	
	Jonathan Lasnier	SEPAQ - Réserve faunique de La Vérendrye		X
	Jean Fink	Fédération chasseurs et pêcheurs - Outaouais		X
Groupe Autres utilisateurs avec droits	Étienne Potvin-SaintOnge	Travailleur forestier		X
	Jacques David	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais	X	
	Alain Lacoste	Citoyen	X	
	Jacques Chaîné	Fédération québécoise des clubs quads - Outaouais	X	
	Mélissa Breton	Fédération des clubs motoneigistes du Québec - Outaouais	X	
	Mario Bélisle	Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides	X	
Groupe Nature	Yanni Ritchot	Société pour la nature et les parcs du Canada – Vallée de l'Outaouais		X
	Maurice Thibaudeau	Club des ornithologues de l'Outaouais		X
	Deborah Powell	Pontiac Environmental Protection		X
	Raphaële Cadieux-Laflamme	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais	X	
Groupe Territoire	Jason Durand	MRC de Pontiac	X	
	Antoni Dion	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau		X
	Benedikt Kuhn	MRC des Collines-de-l'Outaouais		X
	Jean-François Larrivée	MRC de Papineau	X	
	Vacant	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Groupe Premières Nations	Vacant	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
	Vacant	Algonquins of Barriere Lake		
	Vacant	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
	Vacant	Wolf Lake		
	Vacant	Kitigan Zibi Anishinabeg		
Représentante scientifique	Angélique Dupuch	Université du Québec en Outaouais - ISFORT		X

**Remplaçants et observateurs**

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
Sylvain Létourneau	Remplaçant	MRC des Collines-de-l'Outaouais	X
Marcel Larocque	Observateur	Regroupement des locataires de terres publiques	X

Personnes ressources

Nom	Organisme	Présent
Alexandra Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Louis-Pierre Bélanger-Ducharme	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Dominic Lauzon	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Jean-Michel Labbé	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Rachelle Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Charles Blais, ing.f.	Coordonnateur de la TRGIRTO	X



Ordre du jour

Jeudi le 19 juin 2025 de 9h00 à 12h30

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour du 19 juin 2025
3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 26 mars 2025
4. Suivi de la rencontre du 26 mars 2025
5. Nouvelles
6. Projet de Loi 97
7. Acériculture sur forêt publique
8. Ajustements à la grille de gestion des écarts
9. Rapport d'activités 2024-2025 de la TRGIRTO
10. Présentation sur le niveau de récolte en Outaouais
11. Demande de fermeture de chemin
12. Résultats du sondage annuel de satisfaction
13. Varia
14. Levée de la rencontre

1. Ouverture de la rencontre

M. Charles Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, indique qu'il y a quorum et avise les partenaires de la TRGIRTO que la séance est enregistrée.

M. Jean-François Larrivée, président de la TRGIRTO, souhaite la bienvenue à tous les partenaires et déclare la séance ouverte à 9h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Blais fait la lecture du projet d'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 19 juin 2025.

TRGIRTO 202506-1

Sur proposition de Mme Andrée Bertrand, secondée de M. Alain Lacoste, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 19 juin 2025 en inscrivant le sujet suivant au point Varia de l'ordre du jour :

- L'abolition du jeton de présence (M. Alain Lacoste).

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 26 mars 2025

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, fait la lecture du compte rendu de la rencontre du 26 mars 2025.

TRGIRTO 202506-2

Sur proposition de M. Jean-Paul Sénéchal, secondée de M. François Trottier, il est unanimement résolu d'adopter le compte rendu de la rencontre du 26 mars 2025.



4. Suivi de la rencontre du 26 mars 2025

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, passe en revue le document Suivi des actions de la rencontre du 26 mars 2025.

5. Nouvelles

Voici les nouvelles qui ont été partagées avec les partenaires de la TRGIRTO.

- M. Dominik Chartier informe les partenaires de la TRGIRTO que la scierie de Domtar a repris ses activités à un rythme ralenti. Aussi, il mentionne que les conditions du marché du bois d'œuvre demeurent difficiles;
- M. Mario Bélisle informe les partenaires de la TRGIRTO que les gestionnaires du Plan conjoint pour la mise en marché du sirop d'érable au Québec viennent d'annoncer l'ajout d'un quota supplémentaire de production acéricole de sept (7) millions d'entailles;
- Mme Andrée Bertrand informe les partenaires de la TRGIRTO qu'elle sera à l'emploi de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau très bientôt. Elle indique qu'elle assurera le suivi de certains dossiers (harmonisations opérationnelles, autres) pour la ZECO d'ici le recrutement d'une nouvelle personne pour la remplacer dans le rôle qu'elle a joué au cours des dernières années;
- M. Charles Blais informe les partenaires de la TRGIRTO que les activités forestières planifiées sur le territoire forestier public de l'Outaouais sont dorénavant affichées sur l'outil web Carte des travaux forestiers (l'outil géré par la MRC d'Antoine-Labelle). Il rappelle qu'une séance d'information se tiendra mercredi le 25 juin en matinée afin de permettre aux partenaires de la TRGIRTO qui le souhaitent de se familiariser avec cet outil web;
- M. Charles Blais informe les partenaires de la TRGIRTO que le matériel éducatif s'adressant exclusivement aux participants aux TGIRT a dû être retiré du site trgirt.ca. M. Blais verra à trouver une autre façon de diffuser ce matériel auprès des représentants et remplaçants de la TRGIRTO.

6. Projet de Loi 97

Mme Rachelle Bélanger, directrice à la gestion des forêts de l'Outaouais au MRNF (DGFo), apporte des informations concernant le dépôt du projet de Loi 97 qui propose des améliorations au Régime forestier québécois.

Mme Bélanger rappelle que le projet de Loi 97 propose des changements importants pour ce qui est de la gestion du territoire forestier public et de la planification des activités forestières avec notamment :

- La mise en place d'un zonage territorial selon trois grandes affectations : conservation, multiusage et aménagement forestier prioritaire;
- L'arrivée d'un nouvel acteur : l'aménagiste forestier régional;
- L'abolition des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT).



Mme Bélanger indique que ce projet de Loi vient de passer l'étape de l'étude en commission parlementaire au cours de laquelle plusieurs acteurs du territoire québécois ont exprimé leurs préoccupations et leurs demandes.

Mme Bélanger poursuit en mentionnant qu'il est difficile, à ce moment-ci, de prédire avec justesse la suite des choses : est-ce qu'une nouvelle Loi sera adoptée? Si oui, quels seront les ajustements apportés à l'égard de ce qui a été proposé dans le projet de Loi 97?

Aussi, Mme Bélanger rappelle que dans l'éventualité où une nouvelle Loi serait adoptée, on doit prévoir une période de transition de l'ordre de deux à trois ans pour ce qui est de déployer et de mettre en place tous les nouveaux éléments associés à cette révision du Régime forestier.

Une fois que tout cela est dit, Mme Bélanger indique que la poursuite des travaux de la TRGIRTO est importante. À titre d'exemple, les discussions et la concertation des partenaires de la TRGIRTO à l'égard du développement de l'acériculture sur le territoire forestier public demeurent utiles et pertinentes peu importe les conclusions de l'exercice visant à améliorer le régime forestier.

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la discussion :

- On informe les partenaires de la TRGIRTO que sur le site web de l'Assemblée Nationale, il est possible d'aller visionner l'ensemble des audiences de la commission parlementaire qui a étudié le projet de Loi 97;
- Un partenaire exprime une préoccupation à l'effet que ce qui est proposé dans le projet de Loi 97 puisse provoquer une hausse des tarifs pour les locataires de terres publiques. Mme Bélanger indique qu'elle vérifier cet élément auprès du central à Québec et nous reviendra avec les précisions à cet égard;
- En réponse à une question, Mme Bélanger indique qu'elle ne pense pas que la rédaction des documents connexes à ce qui est proposé dans le projet de Loi 97 (i.e. les règlements, les processus, et autres documents qui apportent des précisions sur comment le tout sera déployé) soit amorcée. Cela dit, elle vérifiera le tout auprès du central à Québec et nous reviendra avec les précisions à cet égard.

M. Larrivée remercie Mme Bélanger pour ses informations.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le lien vers le site web de l'Assemblée Nationale où l'on peut visionner les audiences de la commission parlementaire qui a étudié le projet de Loi 97 (R. Bélanger, C. Blais)

Vérifier certaines informations auprès du central à Québec et revenir aux partenaires de la TRGIRTO avec les précisions obtenues (R. Bélanger, C. Blais)

7. Acériculture sur forêt publique

Mme Rachelle Bélanger, directrice à la gestion des forêts de l'Outaouais au MRNF, informe les partenaires de la TRGIRTO sur les récentes avancées concernant le développement de l'acériculture sur le territoire forestier public.

Mme Rachelle Bélanger partage les informations suivantes :



- Le MRNF et les représentants des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) ont convenu d'une cible provinciale de 50 000 hectares pour ce qui est du développement de l'acériculture sur le territoire forestier public à court et à moyen terme;
- Pour la région de l'Outaouais, les cibles sont les suivantes : 2 000 hectares à titre de Potentiel acéricole prioritaire (PAP – 0 à 10 ans) et 6 000 hectares à titre de Potentiel à moyen terme (PAMT – 10 à 20 ans);
- Le MRNF et les représentants des PPAQ sont à finaliser leur discussion sur les paramètres (les modalités) visant à identifier et à localiser les PAP et les PAMT sur les territoires forestiers publics de chacune des régions du Québec;
- Récemment, le gestionnaire du plan conjoint pour la mise en marché du sirop d'érable au Québec (i.e. les PPAQ) a annoncé l'émission de nouveaux quotas de production, soit l'ajout de sept (7) millions d'entailles pour la province de Québec;
- Dans ce contexte, la DGFo doit s'activer de manière à rapidement identifier et localiser les PAP sur le territoire forestier public en Outaouais. Pour ce faire, M. Jean-Sébastien Perron, professionnel à la DGFo, vient d'être mandaté pour s'occuper des dossiers acéricoles;
- La DGFo a déjà amorcé son travail visant à identifier et à localiser les PAP sur le territoire forestier public en Outaouais;
- En complément d'information, Mme Bélanger indique que :
 - Les paramètres provinciaux pour l'identification et la localisation des PAP et des PAMT seront connus très bientôt;
 - Pour l'Outaouais, en ce qui a trait au PAP (réf. au 2 000 hectares), le décompte est le suivant: 521 hectares de l'exercice précédent réalisé à l'année 2021, 112 hectares en « zone agricole » sur territoire forestier public, et 1 367 hectares à identifier et à localiser sur territoire forestier public d'ici le mois d'octobre prochain;
 - Le MRNF a comme objectif de tenir une consultation publique à la fin du mois d'octobre 2025 en ce qui concerne les érablières à ajouter au PAP sur territoire forestier public en Outaouais.

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la discussion :

- En réponse à une question, on précise ce qui suit :
 - Après vérification, Mme Bélanger mentionne que les paramètres par lesquels les PAP et les PAMT seront identifiés et localisés ont été discutés et convenus par les représentants du MRNF et des PPAQ à l'échelle provinciale. Il sera possible pour les partenaires de la TRGIRTO de discuter et de convenir de paramètres « locaux et régionaux » dans la mesure où ces paramètres ne vont pas à l'encontre de ceux convenus à l'échelle provinciale et qu'ils reçoivent l'aval des représentants locaux des PPAQ;
 - Cela dit, il y a lieu pour la DGFo et la TRGIRTO de discuter et de convenir rapidement d'un plan de match à l'égard du dossier acéricole. À cette fin, une 1^{ière} rencontre de



travail devra se tenir dès le mois de juillet avec comme participants Mme Rachelle Bélanger (DGFo), Mme Alexandra Bélanger (DGFo), M. Jean-Sébastien Perron (DGFo) et M. Charles Blais (TRGIRTO).

- En réponse à une question, on précise ce qui suit :
 - On rappelle l'émission de nouveaux quotas de production, soit l'ajout de sept (7) millions d'entailles pour la province de Québec;
 - Les producteurs acéricoles actuels et ceux qui souhaitent se lancer dans cette production pourront présenter leurs demandes de quotas au gestionnaire du plan conjoint (i.e. PPAQ);
 - Ces sept (7) millions de nouvelles entailles pourront être réalisées sur forêt privée et sur forêt publique;
 - Bien entendu, les projets de développement acéricole sur territoire forestier public pourront être réalisés sur les PAP déjà identifiés et non-octroyés par la DGFo (réf. à l'exercice PAP de l'année 2021) et les PAP à venir (réf. à la cible de 2 000 hectares de PAP récemment annoncés pour la région de l'Outaouais);
- En réponse à une question, Mme Bélanger indique que la DGFo a déjà une cartographie des potentiels acéricoles « brut » du territoire forestier public en Outaouais. Bien entendu, cette cartographie n'a pas été réalisée selon les paramètres qui sont en cours de discussion entre les représentants du MRNF et des PPAQ. Cette cartographie des potentiels acéricoles « brut » pourrait être partagée avec les MRC;
- Un partenaire mentionne qu'il sera également important pour la DGFo de s'activer à l'identification et à la localisation des PAMT vu la rapidité à laquelle la demande pour le sirop d'érable croît;
- Un partenaire mentionne qu'il sera tout aussi important pour le MRNF de préciser rapidement les traitements acérico-forestiers à être réalisés dans les PAP et les PAMT de manière à pouvoir réaliser ces traitements avant la mise en production acéricole des érablières visées sur territoire forestier public;
- En réponse à une question, on précise que les producteurs acéricoles sur territoire forestier public sont assujettis aux mêmes règles que les autres utilisateurs de ce territoire en ce qui a trait aux travaux de voirie forestière. Il revient aux producteurs acéricoles concernés à défrayer les coûts associés à la construction, à l'amélioration et à l'entretien des chemins.

M. Larrivée remercie Mme Bélanger pour ses informations.

ACTIONS : Tenir une 1^{ière} rencontre de travail visant à préparer un plan de match DGFo – TRGIRTO à l'égard du dossier acéricole en Outaouais (R. Bélanger, A. Bélanger, J-S Perron, C. Blais)

8. Ajustements à la grille de gestion des écarts



M. Louis-Pierre Bélanger-Ducharme, chef de projet pilote à la DGfO, présente les ajustements apportés à la grille de gestion des écarts pour la saison 2025-2026 (voir le document présenté par M. Bélanger-Ducharme).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- En réponse à une question, M. Bélanger-Ducharme précise que chaque région du Québec a sa grille de gestion des écarts. D'une région à l'autre, les items qui se retrouvent à la grille de gestion des écarts sont similaires sans être nécessairement libellés de la même façon.

M. Larrivée remercie M. Bélanger-Ducharme pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Bélanger-Ducharme (C. Blais)

9. Rapport d'activités 2024-2025 de la TRGIRTO

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, présente le rapport d'activités 2024-2025 de la TRGIRTO (voir le rapport d'activités).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la discussion :

- En réponse à une question, on indique que le rapport d'activités fait mention des discussions qui ont eu lieu entre les partenaires de la TRGIRTO concernant le souhait de mettre en place un groupe de travail régional pour un réseau routier stratégique durable et sécuritaire;
- En réponse à une question, on rappelle que les questions de sécurité civile ne relèvent pas du MRNF mais bien du ministère de la Sécurité civile, et que les MRC jouent notamment un rôle clé avec la préparation de plans d'intervention pour leurs territoires respectifs.

Vu l'engouement de certains partenaires sur la question de la sécurité civile en territoire forestier public, M. Blais suggère de prévoir un point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de la TRGIRTO au mois de septembre 2025 sur cette question.

M. Larrivée remercie M. Blais pour sa présentation.

TRGIRTO 202506-3

Sur proposition de Mme Andrée Bertrand, secondée de M. Jacques David, il est unanimement résolu d'adopter le rapport d'activités 2024-2025 de la TRGIRTO.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le Rapport d'activités 2024-2025 de la TRGIRTO (C. Blais)

Transmettre à la DGfO le rapport d'activités 2024-2025 de la TRGIRTO (C. Blais) – à faire

10. Présentation sur le niveau de récolte en Outaouais

M. Jean-Michel Labbé, professionnel à la DGfO de l'Outaouais au MRNF, présente le niveau de récolte sur le territoire forestier public en Outaouais (voir le document présenté par M. Labbé).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :



- Un partenaire indique qu'il serait intéressant de voir comment se comparent les faibles niveaux de récolte en Outaouais à ceux des territoires limitrophes du côté de l'Ontario afin notamment de voir ce qui pourrait être amélioré de notre côté;
- En réponse à une question, on mentionne une série de raisons qui expliquent les faibles niveaux de récolte en Outaouais :
 - Les importants volumes de bois sans preneurs (réf. aux bois de trituration de feuillus durs);
 - Les coûts élevés du bois (récolte, transport, voirie, tarification);
 - Le « moratoire » qui s'applique sur une vaste partie du territoire forestier public en Outaouais et ce, en raison des défis d'harmonisation avec certains acteurs du milieu;
 - Les contraintes associées à la préparation de la Programmation annuelle (PRAN);
 - Les conditions des marchés du bois.
- Dans le cours de leur discussion, les partenaires de la TRGIRTO reconnaissent que les défis à relever pour rehausser le niveau de récolte sont élevés et complexes, et que pour les acteurs concernés (MRNF, industriels forestiers, autres), il y a lieu de poursuivre leurs efforts concertés afin de trouver des solutions structurantes.

M. Larrivée remercie M. Labbé pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Labbé (C. Blais)

11. Demande de fermeture de chemin

M. Dominic Lauzon, gestionnaire à la DGFo, présente une demande de fermeture de chemin qui a été déposée au MRNF.

À l'égard de cette demande de fermeture de chemin, M. Lauzon apporte les précisions suivantes :

- La demande a été déposée par la pourvoirie Mer Bleue (maintenant nommée la pourvoirie de l'est Canadien);
- La demande concerne un chemin d'accès secondaire menant seulement à un secteur d'intervention. Elle ne concerne pas un chemin du réseau routier principal ou stratégique;
- Le processus concernant le traitement des demandes par le MRNF prévoit une consultation ciblée de certains acteurs clés dont les participants aux TGIRT;
- La DGFo transmettra sous peu une invitation aux partenaires de la TRGIRTO à participer à la consultation ciblée à l'égard de cette demande de fermeture de chemin.

M. Larrivée remercie M. Lauzon pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO l'invitation à participer à la consultation ciblée (DGFo, C. Blais)

12. Résultats du sondage annuel de satisfaction



M. Jason Durand, représentant de la MRC de Pontiac, présente les résultats du sondage annuel de satisfaction des partenaires de la TRGIRTO pour l'exercice 2024-2025 (voir les résultats du sondage annuel de satisfaction).

À la lecture des résultats du sondage, M. Durand retient que les partenaires de la TRGIRTO sont dans l'ensemble satisfaits et qu'ils apprécient la façon dont les travaux sont menés.

M. Larrivée remercie M. Durand pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO les résultats du sondage annuel de satisfaction pour l'exercice 2024-2025 (C. Blais)

13. Varia

Un seul sujet a été traité au varia :

- **L'abolition du jeton de présence**

M. Alain Lacoste demande où on en est avec nos démarches auprès des autorités gouvernementales à la suite de l'annonce que le Conseil du Trésor ne permettait plus l'utilisation des fonds du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour le versement de jetons de présence.

M. Jason Durand rappelle que la MRC de Pontiac, responsable de l'administration de l'entente de délégation de gestion du PADF en Outaouais, a exprimé sa déception à la Direction générale des forêts de l'Outaouais au MRNF (novembre 2024) ainsi qu'à la Ministre des Ressources naturelles et des Forêts (janvier 2025). Plus récemment, un entretien sur ce sujet a également eu lieu avec le député provincial M. André Fortin.

Pour la MRC de Pontiac, le message a été passé aux acteurs concernés. Il ne reste qu'à espérer que les autorités gouvernementales auront été suffisamment sensibilisées de manière qu'elles permettent de nouveau le versement de jetons de présence à l'aide des fonds du PADF.

14. Levée de la rencontre

TRGIRTO 202506-4

Sur proposition de M. François Trottier, secondée de Mme Andrée Bertrand, il est unanimement résolu de faire la levée de la rencontre.

M. Larrivée, président de la TRGIRTO, lève la séance à 12h30.